

3^e degré - Institut de la Sainte-Famille
Enseignement général - 5^e et 6^e années (Immersion)

Formation obligatoire

Religion	2 h
Français	4 h
Formation historique (en immersion)	2 h
Form. géographique et sociale (en immersion)	2 h
Education physique	2 h
Mathématique	2 h - 4 h - 6 h
Sciences	3 h - 6 h
Langue moderne I (en immersion)	4 h

AC Langue moderne I (immersion)	2 h
---------------------------------	-----

Formation optionnelle obligatoire

Grec	4 h
Langue moderne II	4 h
Langue moderne III Espagnol	4 h
Latin	4 h
Mathématique	4 h
Mathématique	6 h
Sciences	6 h
Sciences économiques	4 h

Activités complémentaires (sous)

Activités mathématiques	2 h
Informatique	2 h
Questions de psychologie	2 h

Remarque: pour des raisons d'organisation interne, nous ne pouvons garantir le respect absolu des choix en matière d'activités complémentaires

Les élèves participant au cours de la langue d'immersion (par séjour, échange, voyage, ...) lié à la langue d'immersion.

Remarques

1. Nombre de périodes minimum 30h, maximum 32h

34h maximum autorisé pour les élèves qui suivent:

- soit 2 cours de Langues anciennes à 4h
- soit 2 cours de Langues modernes à 4h
- soit un cours de Langues anciennes 4h et un cours de Langues modernes 4h
- soit les Activités mathématiques

35h maximum autorisé pour les élèves qui suivent :

- un cours de Langues anciennes 4h et 2 cours de Langues modernes 4h

2. Tout élève doit suivre au moins:

- Les cours de la formation obligatoire
- 2 options de base à 4h ou 6h

3. Activités complémentaires :

- Act. Math : seulement autorisé avec Math 6h
- Dans ce cas, l'élève est dispensé de l'AC Langue moderne I (immersion)

4. Sciences 6h :

- Seulement autorisé avec math 4h ou math 6h